



Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

N : 044-214402182-20201007-2020_10_04.DE

Berger
Levrault

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 07/10/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	7

Vote
A la majorité
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 7 (Laurent BARRE, Fabienne COCHIN, Jean-Yves DESSIER, Annie GUIBERT, Maïté NORGEOT, Nolwenn PERPINA et Séverine VANNIER)

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Nantes

Le : 09 OCT. 2020

Et : 09 OCT. 2020
Publication ou notification du :
09 OCT. 2020

L'an 2020, le 7 Octobre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Villepot s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUGRAVOT Philippe, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/10/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/10/2020.

Présents : M. DUGRAVOT Philippe, Maire, Mmes : AULNETTE Léonie, COCHIN Fabienne, DUCROQUET Aurore, GUIBERT Annie, NORGEOT Maïté, PERPINA Nolwenn, VANNIER Séverine, MM : BARRE Laurent, BLOT Jérôme, COTTREL Eric, DESSIER Jean-Yves, GUILLET Cyrille, PASSET Gérard

Excusée : Mme CHESNOT Méline

Absent (s) :

Invitée : Mme AUBERT Nadège, secrétaire de mairie

Mme PERPINA Nolwenn a été nommée secrétaire

2020_10_04 – SAS MEETHA de Soudan (44) - Extension et diversification de l'unité de méthanisation : Avis du Conseil municipal

EXPOSÉ

La SAS MEETHA dont le siège social se situe au lieu-dit "Hochepie" à SOUDAN (44) a fait une demande d'enregistrement en vue de l'extension et de la diversification de l'unité de méthanisation qu'elle exploite à Soudan lieu-dit "Hochepie".

Cette demande est soumise à enquête publique. Celle-ci avait lieu du 31 août au 26 septembre 2020 inclus.

Le périmètre d'affichage de l'enquête publique s'étend sur 11 communes de Loire-Atlantique :

* Soudan, Châteaubriant, Erbray, Grand-Auverné, Juigné les Moutiers, Louisfert, Moisdon la Rivière, Petit-Auverné, Rougé, Saint Julien de Vouvantes et Villepôt.

Conformément à l'article R.512-46-11 du code de l'environnement, le conseil municipal doit être consulté et doit donner son avis quant à la demande d'enregistrement présentée par SAS MEETHA de Soudan (44).

La commission Agriculture-Environnement et Aménagement du Territoire réunie le 25 septembre 2020 a, après présentation du dossier et échange sur le contenu, émit, à l'unanimité des membres présents, un avis favorable.

DÉCISION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, :

- **ÉMET** un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par la SAS MEETHA de SOUDAN (44) en vue de l'extension et de la diversification de l'unité de méthanisation qu'elle exploite à Soudan lieu-dit "Hochepie".

- **DONNE** pouvoir au maire ou à son représentant pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 08/10/2020

Le Maire, Philippe DUGRAVOT

